

Compte-rendu de l'atelier n°3 « Don alimentaire »
Assises normandes de lutte contre le gaspillage alimentaire
Le 01/12/22 à l'Abbaye aux Dames – Caen

Animatrices :

Sabine JULIEN (sabine.julien@agriculture.gouv.fr) – DRAAF

Emilie DA SILVA (contact@regal-normandie.fr) – REGAL Normandie

Intervenants :

Jean-Michel HAMEL (presidence.normandie@solaal.org) - SOLAAL Normandie

Géraldine MALO (direction@lemontier.fr) - SARL MALO / AREA Normandie

Céline PRIEUR (isa.epiceriecollective@laposte.net) - Epicerie solidaire Yvetot

Maiwenn L'HOIR - Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Participants :

Thierry PROFIT (lapasserellevaldesdunes@gmail.com) - Epicerie sociale La passerelle en Val ès Dunes

Robin SOULAS (robinsoulas@paysdebray.org) - PETR Pays de Bray

Dimitri LECOQ (chargeprojets@aifr-asso.fr) - AIFR Bocage

Nadège CARLIER (direction@graine-normandie.net) - Graine Normandie

Garance LAUNEY (garance.launay@ter-bessin.fr) - Ter' Bessin

Les éco-volonterre d'Unis-cités (vtcaen17@gmail.com)

Céline BERTINER (Celine.BERTINER@metropole-rouen-normandie.fr) - Rouen Métropole

Lynda LEBBAD (lynda.lebbad@colombelles.fr) – Mairie de Colombelles / Epicerie sociale

Carole FISHER (scarole.fischer@mva14.fr) - Responsable service éducation Mézidon Vallée d'auge,

Dominique BRÉCHON (dominique.brechon@framheim.fr) - FRAHMEIN

Manuela LAURENT (contact@aucame.fr) - AUCAME travaille sur le PAT de Caen Département l'Eure

Clémentine KOSMALSKI (clementine.kosmalski@eure.fr) - Conseil Départemental de l'Eure

Alexia HAUVILLE (ahauville@netcourrier.com) - Association vivre en transition

Vincent GRENET (contact@lehangarzero.fr) - Le Hangar zéro (Le Havre)

Guillaume MARCELLIN (guillaume.marcellin@agriculture.gouv.fr) - DRAAF Normandie

1. Intervention de Céline Prieur, épicerie solidaire d'Yvetôt :

Coordnatrice de l'épicerie solidaire associative, existe depuis 11 ans. Font partie réseau ANDES.
Commune de 12 000 habitants.

La baisse des marchandises :

Avant 500 000 € de marchandises / an, maintenant divisé par 4.

Nombre de bénéficiaires : depuis le COVID fréquentation stable, voire légèrement en baisse.

Ces dernières semaines les stocks de la BA de Rouen sont descendus au plus bas, donc le retour des usagers est qu'ils ne savent pas s'ils vont revenir car il y a de moins en moins de produit.

Le budget achat sert à acheter des produits frais (fruit, légumes) + certains produits surgelés.

→ Budget achat trop important cette année (compensé par don privé + fondation).

Cercle vicieux : moins ont d'usagers, moins il y a d'argent donc ont moins de produits donc moins d'usagers.

Les solutions développées :

Développement de partenariats pour compenser.

Partage avec autres structures permet de compenser le manque de produits. Permet de varier les produits.

Exemple : maraîcher a une surproduction de choux fleurs, 150 choux fleurs bio de très bonne qualité. → Appel à une autre structure, leur amène les choux puis échange avec d'autres produits. Principalement avec des épicerie solidaires notamment avec celles de l'agglomération Rouennaise.

Projet d'ouverture d'une prochaine structure sur le secteur de St Valérie en Caux, prévoit déjà de travailler ensemble pour mutualiser.

La distribution des Resto du Cœur est installé dans la même cour qu'eux donc certains échanges se font aussi mais plus à la marge. Administrativement parlant c'est compliqué de faire des échanges ensemble, car l'épicerie est affiliée à la banque alimentaire et l'ANDES.

Reste une problématique de traçabilité importante.

Travailler avec SOLAAL permet d'accéder à certaines offres pour pouvoir récupérer les quantités souhaitées ou les lots entiers.

Cette organisation demande beaucoup de temps, mais permet d'accéder à des produits de bonne qualité.

Malgré baisse des dons, reste du gaspillage alimentaire sur d'autres filières.

Expérimentation du glanage en 2021 avec l'ANDES et le CREPAN mais demande beaucoup de temps pour que ce soit une activité continue.

Un PAT se construit à l'échelle de la communauté de communes mais pour l'instant pas de retombées sur l'approvisionnement.

2. Intervention de Jean-Michel Hamel, SOLAAL Normandie

Présentation et fonctionnement de SOLAAL :

SOLAAL association créée il y a 10 ans au niveau national. Puis développement de 10 pôles en région (dont la Normandie il y a 2 ans). En 2023 toute les régions françaises métropolitaines auront une antenne.

Objectif de mise en relation entre des agriculteurs / EAA avec les associations nationales d'aide alimentaire (celles habilités). Beaucoup de points de dons sont alimentés par ces associations nationales.

Mise en relation faite gratuitement par SOLAAL. Fonctionnement par appel d'offre gratuit, 99% des produits sont frais (fruit et légumes).

Deuxième partie de leur activité : organisation de glanage solidaire sur des exploitations agricoles avec des élèves de MFR ou de lycée agricole. Double objectifs, éviter le GA et sensibiliser les élèves au GA + à la solidarité.

Ces produits frais améliorent la santé des personnes en situation de précarité ([voir étude](#) de 2012).

Témoigne de G. Malo : [le site de SOLAAL](#) est facile à utiliser pour le donateur. Il existe aussi une application smartphone.

Exemple : via l'ANDES les épicerie récupèrent les produits. SOLAAL organise les dons, les asso viennent les chercher. S'il y a de très gros volumes des distributeurs comme Carrefour font un mécénat de transport pour emmener dans d'autres régions le surplus de don.

Remarques participants :

Les PAT peuvent avoir un rôle de lien avec SOLAAL Normandie et les structures d'aide alimentaire.

Plusieurs épicerie ne sont pas habilités et/ou ne passe par ANDES donc problème de logistique.

Nombre de dons qui ne trouvent pas de receveurs ? Depuis l'existence de SOLAAL 2 dons ont été perdus, si jamais pas de preneur travaille avec d'autres régions.

Pas de minimum ou de maximum de don pour les producteurs à partir du moment où ça répond aux critères sanitaires.

3. Intervention de Géraldine Malo, SARL Malo et AREA Normandie :

Présentation des actions :

Promotion auprès des EAA de la lutte contre le GA avec l'AREA.

Dons au niveau des industriels car produit non conforme à l'industrialisation (problèmes de poids par exemple) alors que parfaitement comestible. Les EAA peuvent alimenter les associations d'aide alimentaire.

La SARL Malo travaille avec SOLAAL, le CCAS du Havre et la banque alimentaire.

Exemple de partenariat : achat de frites fraîches (conformes) par le CCAS et en contrepartie dons de filet de pomme de terre. + Visite des usagers du CCAS à la ferme et glanage. A la base prise de contact faite au travers de SOLAAL.

But de l'AREA toucher le plus d'entreprises possibles.

Fromagerie Gillot donne aussi produits de qualités.

Permet à l'EAA de donner produits (gagner du temps, défiscalisation + contribuer meilleur qualité de don) et l'association récupère produits de bonne qualité.

Primordiale que les acteurs communiquent entre eux, soient mis en relation.

Echange participants :

Autre acteurs à toucher : Promocash, Métro, qui n'ont pas d'interlocuteurs pour donner des produits donnés. + Enjeux au niveau des cuisines centrales

Le REGAL organise le 13 décembre prochain un atelier à destination des animateurs PAT sur la lutte contre la précarité avec un focus sur les actions de transformation. → Partage du CR auprès des participants de l'atelier.

G. Malo : ont longtemps travaillé sur la valorisation de coproduits.

Motivation des agriculteurs pour donner plutôt que jeter :

- Défiscalisation (comme pour les GMS) même si on arrive très vite à un plafond.
- Engagement personnel, philosophie. Par exemple chez MALO il y a une volonté des patrons, mais les salariés sont aussi ravis, ils se sentent utiles.
- Si pas de don il y a du temps important accorder pour enlever les emballages des produits.
- Les agriculteurs produisent pour nourrir et pas détruire. Toujours désagréable pour eux de détruire leur production

Pour les producteurs plus petits (où il n'y a pas de défiscalisation) l'envie de partager avec les participants (bénéficiaires, usagers d'une épicerie) pendant un glanage est très présente.

Complicé pour les associations d'aller vers les producteurs. Manque de connaissance de SOLAAL par exemple. Pas de structuration en enseigne comme les GMS et multiplicité des acteurs.

Pour l'épicerie d'Yvetôt ont un maraîcher qui souhaite faire des dons pour ne pas jeter leurs marchandises et la défiscalisation ne la font pas forcément. Il retire seulement de la satisfaction de ne pas jeter.

+ Jeter coûte également de l'argent pour les producteurs.

Projet chantier d'insertion sur le MIN de Rouen porté par ANDES. Structure d'insertion qui va venir récupérer les produits sur le MIN (et pas que) pour les proposer aux structures d'aide alimentaire sur l'agglomération rouennaise avec la livraison.

Une entreprise qui jette paye la taxe sur les déchets et n'arrive pas à atteindre leurs ODD.

Ne leur coûtera pas plus cher de donner.

Enjeux de territoire important de faire prendre conscience aux acteurs que c'est mieux de donner.

L'entreprise Phénix travaille aussi sur les dons.

Demande si une simplification administrative / législative est prévue pour aider les associations d'aide alimentaire à pouvoir échanger plus facilement entre elles.

→ Faudrait voir sur chaque politique d'association, un choix à prendre.

Vigilance à porter sur le fait que l'aide alimentaire en colis et les épiceries solidaires n'ont pas du tout le même fonctionnement et ne donne pas la même place au bénéficiaire.

4. Intervention de Maïwenn L'Hoir, ministre de l'agriculture :

Instance COCOLUPA : comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

Elaboration d'un plan d'action pour transformer l'aide alimentaire, avec plusieurs groupes de travail dont celui sur la diversification des sources d'approvisionnement et en intégrant les enjeux du DD (pilote par Maïwenn).

Préconisations :

- Développement du don agricole : modifier la défiscalisation du don agri (pas très avantageuse par rapport à la défiscalisation des EAA)
- Développement du don en restauration collective
- Faire des efforts sur la logistique : faciliter le prêt ou la dotation d'équipement, faciliter la mutualisation d'équipements groupés.
- Sensibilisation des bénéficiaires de l'aide alimentaire aux travers d'ateliers.

Fond pour une aide alimentaire durable de 65 millions sera mise en place en 2023 puis reconduit l'année d'après. S'appuiera sur les travaux de ce groupe de travail.

Objectifs :

- Améliorer la qualité nutritive et gustative des dons
- Réduire l'impact environnemental du système de l'aide alimentaire.
- Renforcer les dispositifs locaux d'aide alimentaire.
- Approvisionner en produits frais les personnes bénéficiaires avec les producteurs.
- Lien entre producteurs, associations et collectivités pour permettre un accès en circuits courts et de qualité aux plus modestes.

Dans le plan d'action COCOLUPA a une recommandation pour les PAT de faire le lien avec les DEETS. DEETS ont pour mission d'animer la gouvernance alimentaire en terme de précarité sur les territoires. Mais dans les faits, ce n'est pas encore opérationnel.

Il y a un COPIL « Aide alimentaire » dans le Calvados avec les têtes de réseaux, existe depuis 1 an et pour l'instant il y a le Secours Populaire, le Secours Catholique, Les Resto du cœur et la Banque alimentaire. Mais il n'y a pas l'ANDES.

Au niveau du REGAL, on travaille aussi avec la DREETS, sur l'année 2023 faire le lien avec eux pour travailler ensemble.

Le Hangar Zéro (tiers lieu) : enjeux d'être pilote sur ces thématiques là en tant que tiers lieux nourricier.

Beaucoup de structures d'aide alimentaire ont des connaissances sur le territoire mais n'ont aucune visibilité.

Problématique du manque de bénévoles dans le monde associatif de l'aide alimentaire.

Sécurité sociale de l'alimentation (cf le film « [La part des autres](#) » CIVAM).

→ COCOLUPA étudie ce sujet, dans un des groupes de travail.

Dans le cadre du fond il pourrait être prévu des expérimentations sur certains territoires.

Assises 2023 : projection du film La part des autres.

Don alimentaire en resto collective : où s'adressait ?

→ Voir Excellent excédent : donne des denrées de restauration collective aux associations.

Structure différentes selon le territoire.

Modèle de convention avec les associations d'aide alimentaire.

Sur le Calvados : la Banque alimentaire se met en lien avec la resto collective utilisation de la [plateforme Proxidon](#).

[Site DREETS](#) : liste des associations habilitées, possibilité de contacter les associations intéressées pour récupérer les dons.

Don en restauration collective demande une organisation à l'échelle le plus court possible pour être efficace.

[Voir le guide sur les dons en restauration collective](#).

Chèque alimentaire : peut être inclus dans le prochain fond 2023, mais à un niveau territorial et pas national.

Envoi de deux vidéos sur les retours d'expérience de deux structures indisponibles pour les Assises :

- Association Le Village dans le Vaucluse (glanage et transformation)
- Directrice du CREPAQ, développement de frigos 0 gaspi.